




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-198**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc167255-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : TRAVAUX DE POSE, DE DEPOSE ET DE REMISE EN ETAT DES ILLUMINATIONS
TEMPORAIRES, ET MISE EN VALEUR DES BATIMENTS ET MONUMENTS DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE - LANCEMENT DE LA PROCEDURE ET SIGNATURE DU MARCHE**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : TRAVAUX DE POSE, DE DEPOSE ET DE REMISE EN ETAT DES ILLUMINATIONS TEMPORAIRES, ET MISE EN VALEUR DES BATIMENTS ET MONUMENTS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - LANCEMENT DE LA PROCEDURE ET SIGNATURE DU MARCHE-
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Ce dossier concerne un marché avec appel d'offres ouvert portant sur des travaux de pose, de dépose et de remise en état des illuminations temporaires, et mise en valeur des bâtiments et monuments de la Ville d'Aix-en-Provence.

Cette procédure doit permettre le renouvellement du contrat en cours qui parviendra à échéance en octobre 2015.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un seuil minimum annuel de 300 000 euro(s) HT et maximum de 1 295 000 euro(s) HT.

Le marché sera conclu pour une période initiale courant de sa notification au 31 décembre 2016. Il pourra être reconduit trois fois une année, sans que cette durée ne puisse excéder le 31/12/2019.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir, en application de l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics, à lancer la procédure de marché avec appel d'offres ouvert

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics, à signer le marché relatif à la pose, dépose et remise en état des illuminations temporaires, et mise en valeur des bâtiments et monuments de la Ville d'Aix-en-Provence pour les montants indiqués ci-dessus, ainsi que ses reconductions éventuelles et documents y afférents, avec la société qui sera retenue ultérieurement en fin de procédure par la Commission d'appel d'offres.

DL.2015-198 - TRAVAUX DE POSE, DE DEPOSE ET DE REMISE EN ETAT DES
ILLUMINATIONS TEMPORAIRES, ET MISE EN VALEUR DES BATIMENTS ET
MONUMENTS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - LANCEMENT DE LA PROCEDURE ET
SIGNATURE DU MARCHE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)